

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86_DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

CADRE REGLEMENTAIRE EXCEL USLD (BPEH-2026-01)

ANNEXE 1: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.321 DU
CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Etablissement :

Résidence autonomie Balivernes

Adresse :

33 avenue Georges d'Espartès, 82400 VALENCE d'AGEN

Organisme gestionnaire :

CIAS de la Communauté de Communes des deux Rives

Téléphone :

05 63 29 18 18

FAX :

Email :

fabrice.couzy@cc-deuxrives.fr

Nom du directeur ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :

Fabrice COUZY

FINES :

820005338

Catégorie d'établissement ou de service :

Autorité en charge de la tarification :

CD 82

Convention collective majoritaire de travail :

Date d'arrivée des documents :

22/10/25

Capacité autorisée :

44

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N-1 (Classe 6-77-78-79)

588 129.76

ACHATS

SERVICES EXTERIEURS

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

TOTAL GROUPE I

TOTAL GROUPE I	163 343,21	185 400,00	0.00	188 900,00	0.00
----------------	------------	------------	------	------------	------

621

Autres charges de personnel	648
-----------------------------	-----

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE

Reçu le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

ANNEXE 1-2. 1 : Charges de la section d'exploitation

68725	Dotations aux amortissements dérogatoires								0.00	
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du								0.00	
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations								0.00	
687461	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (ESSMS privés)								0.00	
687462	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (ESSMS privés)								0.00	
68748	Autres								0.00	
6876	Dotations aux provisions pour dépréciations exceptionnelles								0.00	
6891	Report en fonds reportés (ESSMS privés)								0.00	
68921	Report en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)								0.00	
68922	Report en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)								0.00	
6894	Engagements à réaliser sur subvention d'exploitation (ESSMS privés)								0.00	
6895	Report en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)								0.00	
6896	Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public (ESSMS privés)								0.00	
TOTAL GROUPE III		205 540.09	227 874.00	0.00	258 610.00	258 610.00			0.00	
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		851 351.85	898 958.00	0.00	967 300.00	967 300.00	0.00		0.00	
Déficit de la section d'exploitation reporté		RAN 2024	RAN 2025				Report à nouveau 2026			
Amortissements comptables excédentaires différés										
002										
005										
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		851 351.85	898 958.00	0.00	967 300.00	967 300.00	0.00		0.00	

ANNEXE 1-2.5 : Produits de la section d'exploitation

TOTAL GROUPE II									
	273 614,61	281 914,24	0,00	331 736,77	331 736,77				0,00

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réal 2024 (1)	Budget exécutoire 2025 (2)	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)		
Produits financiers						
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion					0,00	
773 Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteint par la déchéance quadriennale (ESSMS publics)					0,00	
775 Produits de cessions d'éléments d'actif					0,00	
777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	14 522,00	21 214,00		21 224,80	21 224,80	
778 Autres produits exceptionnels (autre que c/7781)	370,88	7 700,00			0,00	
7781 Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (établissements privés)					0,00	

AUTRES PRODUITS

7811 Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles					0,00	
7815 Reprises sur provisions d'exploitation					0,00	
7816 Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles					0,00	
7817 Reprises sur dépréciations des actifs circulants					0,00	
786 Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)					0,00	
78725 Reprises sur amortissements dérogatoires					0,00	
Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement					0,00	
78741 Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations					0,00	
78742 Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (ESSMS privés)					0,00	
787461 Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (ESSMS privés)					0,00	
787462 Autres reprises (sur provisions réglementées)					0,00	
78748 Reprises sur dépréciations exceptionnelles					0,00	
7876 Utilisations de fonds reportés (ESSMS privés)					0,00	
7891 Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)					0,00	
78921 Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)					0,00	
78922 Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation (ESSMS privés)					0,00	
7894 Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes (ESSMS privés)					0,00	
7895 Utilisation des fonds dédiés sur ressources liés à la générosité du public (ESSMS privés)					0,00	
7896 Transfert de charges					0,00	
79					0,00	

TOTAL GROUPE III		14 892,88	28 914,00	0,00	21 224,80	21 224,80			0,00
------------------	--	-----------	-----------	------	-----------	-----------	--	--	------

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		858 734,00	879 698,24	0,00	936 872,02	936 872,02	0,00		0,00
---	--	------------	------------	------	------------	------------	------	--	------

Report à nouveau 2026									
002 Excédent de la section d'exploitation reporté (1)	RAN 2024	RAN 2025							
005 Amortissements comptables excédentaires différés	23 041,83	19 259,76						30 427,98	

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		881 775,83	898 958,00	0,00	936 872,02	967 300,00	0,00		0,00
-------------------------------	--	------------	------------	------	------------	------------	------	--	------

ANNEXE 1-2. 1 : Charges de la section d'exploitation

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)	(6)	(7)
621		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
62113							
622		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
6223							
622311							
622312							
622321							
622322							
631		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
633		5 071.11	0.00	0.00	0.00		0.00
641		362 193.02	0.00	0.00	0.00		0.00
642			0.00	0.00	0.00		0.00
643		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
645		125 204.42	0.00	0.00	0.00		0.00
646		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
647		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
648		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
TOTAL GROUPE II		482 468.55	0.00	519 790.00	519 790.00	0.00	0.00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)	(6)	(7)
612		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
6131							
6132		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
6135		13 391.55	0.00	0.00	0.00		0.00
61357							
614		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
6151							
6152		28 686.44	0.00	0.00	0.00		0.00
6155		1 855.03	0.00	0.00	0.00		0.00
61551							
6156		10 871.29	0.00	0.00	0.00		0.00
61562							
616		7 926.78	0.00	0.00	0.00		0.00
61681							
617		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
618		543.00	0.00	0.00	0.00		0.00
623		1 638.00	0.00	0.00	0.00		0.00
627		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
635		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
637		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

ANNEXE 1-2 . 1 : Charges de la section d'exploitation

GROUPE 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION

Réal 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)						

731

ANNEXE 1-2 . 1 : Charges de la section d'exploitation

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal 2024 (1)	Budget exécutoire 2025 (2)	Budget prévisionnel proposé (5)=(3)+(4)			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
621					0.00		
62113					0.00		
622					0.00		
6223					0.00		
622311					0.00		
622312					0.00		
622321					0.00		
622322					0.00		
631					0.00		
633					0.00		
641					0.00		
642					0.00		
643					0.00		
645					0.00		
646					0.00		
647					0.00		
648					0.00		
		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
TOTAL GROUPE II							

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal 2024 (1)	Budget exécutoire 2025 (2)	Budget prévisionnel proposé (5)=(3)+(4)			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
612					0.00		
6131					0.00		
6132					0.00		
6135					0.00		
61357					0.00		
614					0.00		
6151					0.00		
6152					0.00		
6155					0.00		
61551					0.00		
6156					0.00		
61562					0.00		
616					0.00		
61681					0.00		
617					0.00		
618					0.00		
623					0.00		
627					0.00		
635					0.00		
637					0.00		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE

Reçu le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION	Réal 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire	
			Reconstitution	Mesures nouvelles			Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)					0.00		

731

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal 2024 (1)	Budget exécutoire 2025 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
621					0.00		
62113					0.00		
622					0.00		
6223					0.00		
622311					0.00		
622312					0.00		
622321					0.00		
622322					0.00		
631					0.00		
633					0.00		
641					0.00		
642					0.00		
643					0.00		
645					0.00		
646					0.00		
647					0.00		
648					0.00		
TOTAL GROUPE II		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal 2024 (1)	Budget exécutoire 2025 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
612					0.00		
6131					0.00		
6132					0.00		
6135					0.00		
61357					0.00		
614					0.00		
6151					0.00		
6152					0.00		
6155					0.00		
61551					0.00		
6156					0.00		
61562					0.00		
616					0.00		
61681					0.00		
617					0.00		
618					0.00		
623					0.00		
627					0.00		
635					0.00		
637					0.00		

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

Réal 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
				0 00		
Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)						

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

ANNEXE 1-3.1 : Section d'investissement : emplois

001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (déficit)				
004	Amortissements comptables excédentaires différés				
003	Excédent prévisionnel d'investissement		0.00	4486.99	0.00

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

ANNEXE 1-3.2 : Section d'investissement : Ressources

007	Déficit prévisionnel d'investissement (2)	1157216.91	0.00	0.00
-----	---	------------	------	------

Publié le 17/12/2025

(15)

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

Catégorie

DIRECTION / ENCADREMENT***Dont emplois temporaires***

Directeur
Médecin directeur
Directeur-adjoint
Chef de service éducatif, pédagogique et social, paramédical
Chef de service autre (administratif, etc.)
Chef d'atelier
Attaché de direction, économiste
Cadre de santé de la filière infirmière
Cadre de service paramédical, cadre de la filière de rééducation, autre cadre de santé
Cadre de service éducatif et social
Responsable et coordonnateur de secteur
Autres cadres (direction)
Autres cadres (encadrement de proximité)

ADMINISTRATION / GESTION***Dont emplois temporaires***

Agent administratif
Comptable
Autre personnel administratif et de gestion

SERVICES GENERAUX***Dont emplois temporaires***

Agent de service général
Maître de maison (hors encadrant éducatif de nuit)
Ouvrier qualifié
Veuilleur de nuit occupant à titre principal des fonctions d'accompagnement socio-éducatif (hors encadrant éducatif de nuit)
Autre personnel services généraux

RESTAURATION***Dont emplois temporaires***

Chef cuisinier
Cuisinier
Autre personnel de restauration

ENSEIGNEMENT ET SOCIO-EDUCATIF***Dont emplois temporaires***

Enseignant (enseignement primaire)
Enseignant (enseignement secondaire)
Enseignant (enseignement supérieur)
Professeur EPS

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

Médecin généraliste

Pharmacien

Préparateur en pharmacie

Autre

AUTRES FONCTIONS*Dont emplois temporaires***TOTAL****Catégorie****DIRECTION / ENCADREMENT***Dont emplois temporaires*

Directeur

Médecin directeur

Directeur-adjoint

Chef de service éducatif, pédagogique et social, paramédical

Chef de service autre (administratif, etc.)

Chef d'atelier

Attaché de direction, économiste

Cadre de santé de la filière infirmière

Cadre de service paramédical, cadre de la filière de rééducation, autre cadre de santé

Cadre de service éducatif et social

Responsable et coordonnateur de secteur

Autres cadres (direction)

Autres cadres (encadrement de proximité)

ADMINISTRATION / GESTION*Dont emplois temporaires*

Agent administratif

Comptable

Autre personnel administratif et de gestion

SERVICES GENERAUX*Dont emplois temporaires*

Agent de service général

Maître de maison (hors encadrant éducatif de nuit)

Ouvrier qualifié

Veilleur de nuit occupant à titre principal des fonctions d'accompagnement socio-éducatif (hors encadrant éducatif de nuit)

Autre personnel services généraux

RESTAURATION*Dont emplois temporaires*

Chef cuisinier

Cuisinier

Autre personnel de restauration

ENSEIGNEMENT ET SOCIO-EDUCATIF*Dont emplois temporaires*

Enseignant (enseignement primaire)

Enseignant (enseignement secondaire)

Enseignant (enseignement supérieur)

Professeur EPS

Moniteur EPS

Accompagnant éducatif et social

Dont contrats aidés, contrats d'apprentissage et de professionnalisation

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

[illegible]

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE

Reçu le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

[illegible]

11, 633, 641, 642, 645, 646, 647, 648 hormis les comptes de produits 6419, 6429, 6489

Soit:

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

Budget proposé 2026

Dépendance	Soins	Nombre d'ETP
------------	-------	--------------

0.00	0.00	1.00
		0.00
		1.00
		0.00
		0.00
		0.00
		0.00
		0.00
		0.00
		0.00
		0.00
		0.00
		0.00
		0.00
		0.00
		0.00
0.00	0.00	1.00
		0.00
		1.00
		0.00
		0.00
0.00	0.00	7.60
		0.00
		5.60
		0.00
		0.00
		0.00
		2.00
0.00	0.00	0.80
		0.00
		0.00
		0.80
		0.00
0.00	0.00	0.00
		0.00
		0.00
		0.00
		0.00

Equivalent Temps Plein (ETP) n

C'est la moyenne des ETP moyen

Par exemple :

- Un salarié qui est rémunéré
- Un salarié qui est rémunéré
- Un salarié qui est rémunéré
- Un salarié qui est rémunéré

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE

Reçu le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

[illegible]

Budget proposé 2026

Dépendance	Soins	Montant des salaires (comptes 631 - 633 - 64)
------------	-------	---

[illegible]

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

ail dans la semaine.

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

Moniteur EPS

Accompagnant éducatif et social

Dont contrats aidés, contrats d'apprentissage et de professionnalisation

Aide médico-psychologique

Dont contrats aidés, contrats d'apprentissage et de professionnalisation

Animateur social

Assistant de service social/assistant social spécialisé

Assistant maternel

Auxiliaire de vie sociale

Conseiller en économie sociale et familiale

Educateur jeunes enfants

Educateur technique ou spécialisé

Encadrant éducatif de nuit

Mandataire judiciaire ou délégué aux prestations sociales

Moniteur d'atelier

Moniteur éducateur

Moniteur enseignement ménager

Moniteur jardin d'enfants

Personnel d'aide à domicile

Psychologue/neuropsychologue

Responsable ou encadrant technique d'atelier

Technicien de l'intervention sociale et familiale

Technicien en compensation sensorielle

Travailleur familial

Agent de service affecté aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service de repas

Autre personnel socio-éducatif

Personnel socio-éducatif en cours de formation

Assistante familiale

PARAMEDICAL*Dont emplois temporaires**Dont contrats aidés, contrats d'apprentissage et de professionnalisation*

Aide soignant

Audioprothésiste

Diététicien

Ergothérapeute

Infirmier D.E.

Infirmier psychiatrique

Masseur-kinésithérapeute

Orthophoniste

Orthoptiste

Pédicure-podologue

Personnel médicotechnique de la rééducation

Psychomotricien

Puériculteur

Sage-femme

Autre personnel paramédical

Personnel paramédical en formation

MEDICAL*Dont emplois temporaires*

Médecin pédiatre

Médecin psychiatre

Médecin rééducation fonctionnelle

Médecin autre spécialité

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

Aide médico-psychologique*Dont contrats aidés, contrats d'apprentissage et de professionnalisation*

Animateur social

Assistant de service social/assistant social spécialisé

Assistant maternel

Auxiliaire de vie sociale

Conseiller en économie sociale et familiale

Educateur jeunes enfants

Educateur technique ou spécialisé

Encadrant éducatif de nuit

Mandataire judiciaire ou délégué aux prestations sociales

Moniteur d'atelier

Moniteur éducateur

Moniteur enseignement ménager

Moniteur jardin d'enfants

Personnel d'aide à domicile

Psychologue/neuropsychologue

Responsable ou encadrant technique d'atelier

Technicien de l'intervention sociale et familiale

Technicien en compensation sensorielle

Travailleur familial

Agent de service affecté aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service de repas

Autre personnel socio-éducatif

Personnel socio-éducatif en cours de formation

Assistante familiale

PARAMEDICAL*Dont emplois temporaires**Dont contrats aidés, contrats d'apprentissage et de professionnalisation*

Aide soignant

Audioprothésiste

Diététicien

Ergothérapeute

Infirmier D.E.

Infirmier psychiatrique

Masseur-kinésithérapeute

Orthophoniste

Orthoptiste

Pédicure-podologue

Personnel médicotechnique de la rééducation

Psychomotricien

Puériculteur

Sage-femme

Autre personnel paramédical

Personnel paramédical en formation

MEDICAL*Dont emplois temporaires*

Médecin pédiatre

Médecin psychiatre

Médecin rééducation fonctionnelle

Médecin autre spécialité

Médecin généraliste

Pharmacien

Préparateur en pharmacie

Autre

AUTRES FONCTIONS*Dont emplois temporaires***TOTAL**

Le total des charges relatives au personnel extérieur doit être égal au montant figurant dans les groupes fonctionn

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE

Reçu le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

TABLEAU DU PERSONNEL EXTÉRIEUR

Mesure nouvelles 2026				
Hébergement	Dépendance	Soins	Nombre d'ETP	Hébergement

0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE

Reçu le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
			0.00	
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Mesure nouvelles 2026				
Hébergement	Dépendance	Soins	Montant des prestations (comptes 621)	Hébergement

[illegible]

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

AR Prefecture
082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

Reçu le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

[illegible]

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE

Reçu le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

[illegible]

0.00

Ecart:

0.00

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
 Reçu le 17/12/2025
 Publié le 17/12/2025

Sections tarifaires

	PROPOSE			
	hébergement	dépendance	soins	Total
Total des charges d'exploitation = A	967 300.00	0.00	0.00	967 300.00
Produits autres que ceux relatifs à la tarification = B	352 961.57	0.00	0.00	352 961.57
Incorporation des résultats des exercices antérieurs = C, avec signe (-) si déficit	30 427.98	0.00	0.00	30 427.98
Base de calcul des tarifs journaliers = A - B +/- C = D	583 910.45	0.00	0.00	583 910.45
Quote part des charges nettes relatives aux AS et AMP imputée sur la section tarifaire "soins" = E			0.00	
Production totale de points GIR de l'établissement pour le calcul des tarifs "dépendance et soins" = F1				0.00
Production totale de points GIR de l'établissement pour le calcul de la valeur du point gir AS-AMP = F2				0.00
Valeur nette du point GIR "Aides soignantes et AMP" = E / F2			0.00	
Valeur nette du point GIR "Dépendance" = (A-B) / F1		0.00		
Production de points GIR dans les groupes iso-ressources 1 et 2 = G1		0.00		
Part des groupes iso-ressources 1 et 2 dans la production totale de points GIR = G1 / F = H1		0.00 %		
Production de points GIR dans les groupes iso-ressources 3 et 4 = G2		0.00		
Part des groupes iso-ressources 3 et 4 dans la production totale de points GIR = G2 / F = H2		0.00 %		
Production de points GIR dans le groupe iso-ressource 5 et 6 = G3		0.00		
Part des groupes iso-ressources 5 et 6 dans la production totale de points GIR = G3 / F = H3		0.00 %		
Nombre total de journées prévisionnelles "HEBERGEMENT" = I	0			
Nombre total de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" = J		0		
Nombre de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupes iso-ressources 1 et 2 = K1		0		
En pourcentage du nombre de journées totales = K1 / J = L1		0.00 %		
Nombre de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupes iso-ressources 3 et 4 = K2		0		
En pourcentage du nombre de journées totales = K2 / J = L2		0.00 %		
Nombre de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupe iso-ressources 5 et 6 = K3		0		
En pourcentage du nombre de journées totales = K3 / J = L3		0.00 %		
PRIX DE REVIENT HEBERGEMENT (A1 - B1) / I	0.00			
TARIF JOURNALIER "HEBERGEMENT" = D / I	0.00			
TARIF JOURNALIER MOINS DE 60 ANS	0.00			
RECETTES MOINS DE 60 ANS	0.00	0.00		
TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 1 ET 2 = D x H1 / K1		0.00		0.00
TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 3 ET 4 = D x H2 / K2		0.00		0.00
TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 5 ET 6 = D x H3 / K3		0.00		0.00
TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 1 ET 2 = [(E x H1) + [(D - E) x L1]] / K1			0.00	
TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 3 ET 4 = [(E x H2) + [(D - E) x L2]] / K2			0.00	
TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 5 ET 6 = [(E x H3) + [(D - E) x L3]] / K3			0.00	
DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT "SOINS" = D + B'			0.00	
CALCUL DE LA DOTATION MINIMALE DE CONVERGENCE (DO-MINI-C)				
Gir Moyen Pondéré Soins (GMPS) = GMP +			0.00	
DO-MINI-C = x (GMPS : 0) x 0 résidents			0.00	
ECART AVEC DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT			0.00	
Ecart en %			0.00 %	

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

(6) : Dettes fournisseurs et comptes rattachés / Dont à plus d'un an :
(7) : Dont fonds des majeurs protégés

N-2	N-3
OK	OK

Contrôle entre TOTAL ACTIF et TOTAL PASSIF

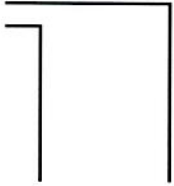
Autocontrôles :

Total actif N > 0
Total actif N-1 > 0
Total passif N > 0
Total passif N-1 > 0
Total actif N = total passif N
Total actif N-1 = total passif N-1
Immo corp. : total amortissements > 0
Constructions : total montant brut > total amort.
Instal. techniques : total montant brut > total amort.
Autres immo corp. : total montant brut > total amort.
Immo corp. en cours : total montant brut > total amort.
Ventilation des créances
Ventilation des dettes fournisseurs
Ventilation des résultats sous gestion contrôlée

KO
KO
KO
KO
VU
VU
KO
VU
VU
VU
VU
VU
VU

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025



AR Prefecture

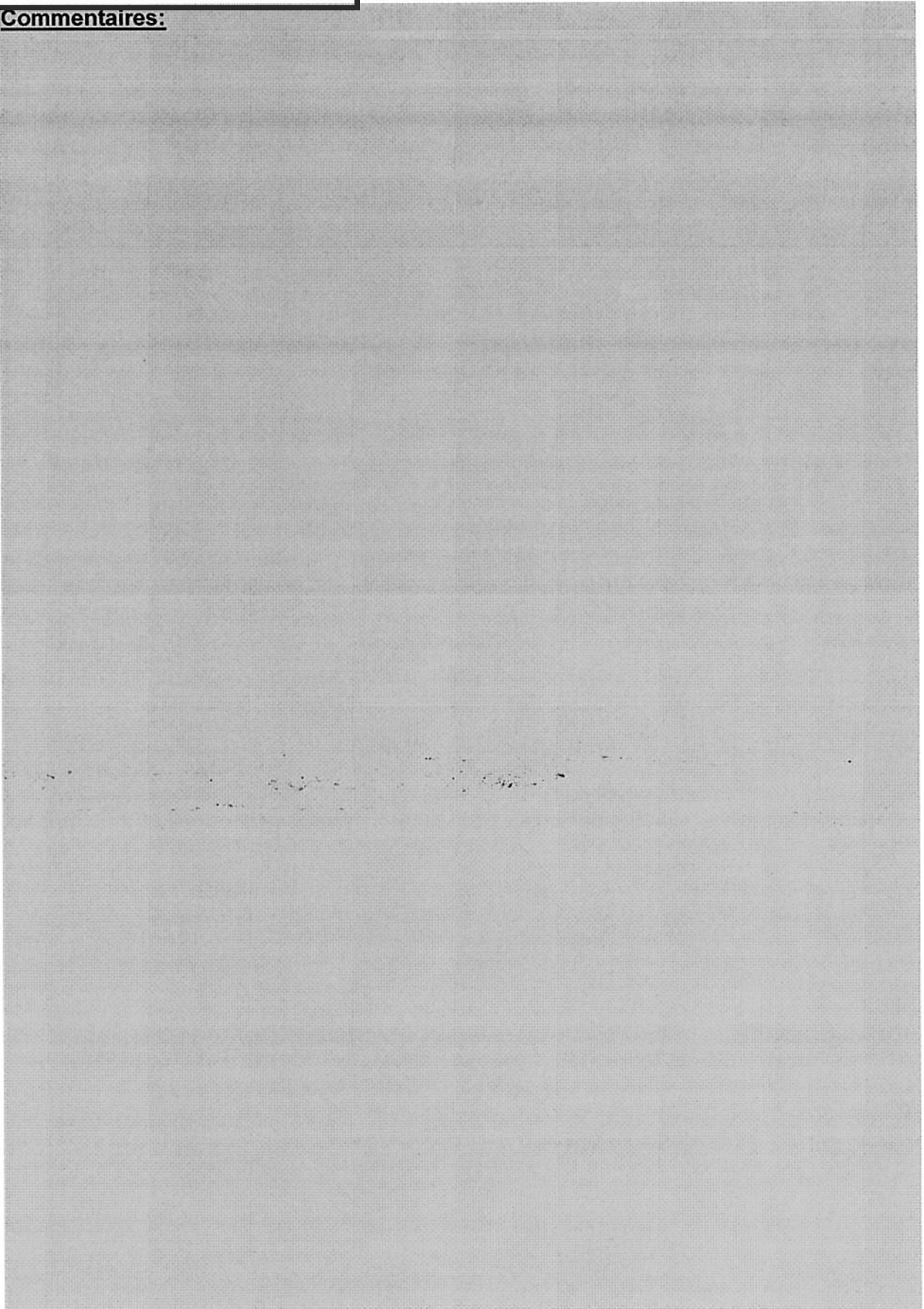
082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

[illegible]

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

Commentaires:



820005338
Code FINESS

RÉSIDENCE BALIVERNES DES DEUX RIVES
RÉSIDENCE BALIVERNES DES DEUX RIVES

BP
RÉSIDENCE B

2026
ESMS

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le PRESIDENT,
A Valence, le 15/12/2025

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.
A Valence, le 15/12/2025

Les membres du Conseil d'administration



Nombre de membres en exercice : 22
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES	Pour	Contre	Abstentions
	16	0	0

Date de convocation : 01/12/2025

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025 D 7 1 2 86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

Madame BARDOLS Geneviève

Absente

Monsieur BENVENUTO Raymond

Absent

Monsieur BONGIOVANNI Gérard

Mme BOUSSIE Anne-Marie

Mme CLUCHIER Marie-Christine

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025 D 7 1 2 86-DE

Reçu le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

Madame CONTANT Véronique	
Monsieur CRISTIN Robert	<i>City</i>
Monsieur DINIZ DUPRAT Jean-Luc	<i>J</i>
Madame DUBURC Sylvie	<i>D</i>
Madame DUCASSE Marie-Noëlle	<i>Absente</i>
Madame DUJAY-BLARET Janine	<i>J</i>
Monsieur DUPUY Jean	<i>J</i>
Madame ESCUDE Vanessa	<i>V</i>
Madame GAILLARD Elisabeth	<i>Absente</i>
Monsieur GROTTTO Serge	<i>S</i>
Madame MAERTEN Marie-Bernard	<i>Absente</i>
Madame MALOSSE Sylvie	<i>Absente</i>

AR Prefecture

082-268202967-20251215-2025_D_7_1_2_86-DE
Reçu le 17/12/2025
Publié le 17/12/2025

Monsieur MARCHIOL Lido	
Monsieur MERIEL Guy	
Madame PÈRE Catherine	
Madame VRECH Régine	
Monsieur ZANIN Daniel	